Département du Loiret Arrondissement d'Orléans Canton de Meung-sur-Loire Commune de Huisseau-sur-Mauves Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID: 045-214501678-20220705-2022_19_00-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation: 28 juin 2022

L'an deux mille vingt-et-deux, le cinq juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Vivier, allée des Uxellois, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s:

Mmes CARO Véronique, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés:

DE MIRANDA Anne-Marie GAY Michelle ayant donné procuration à FAGOT Hervé L'HELGOUALC'H Nadège ayant donné procuration à PAIN Sylvie PERROCHON Elodie ayant donné procuration à SENEE Régis LA PORTA Christophe ayant donné procuration à PUYRENIER Alain RIVIERRE Aurélien ayant donné procuration à de ROBIEN Philippe

Secrétaire de Séance : SAIPHOU Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents: 13 Votants: 18

Délibération 2022-19 : décisions modificatives n°1

Monsieur ROUSSARIE explique qu'avant de procéder au point sur l'achat ou non de la salle paroissiale, il est nécessaire d'inscrire les crédits au budget.

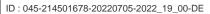
De ce fait, il est nécessaire de procéder à la décision modificative suivante :

- D 021 « virement de la section de fonctionnement » : + 60 000 €
- D 21 « immobilisations corporelles » : + 60 000 €
- D 613231 : 60 000 €
- D 023 « virement à la section d'investissement » : + 60 000 €

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la décision modificative proposée.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme En Mairie le 07/07/2022

Monsieur Le Maire,

Jean-Pierre BOTHER